

06 nov 2024 -15:36

La Douane démantèle à Eupen une 12ème fabrique illégale de cigarettes cette année

Le 5 novembre 2024, l'Administration générale des douanes et accises a mené une opération de grande envergure sur plusieurs sites de la province de Liège, dans le but de démanteler une organisation criminelle impliquée dans la production et la vente de cigarettes illégales.

Les interventions ont eu lieu à Liège, où étaient basés les principaux organisateurs, tels que le personnel logistique et les chauffeurs. Les douanes ont découvert une fabrique de cigarettes illégales à Eupen, tandis que les précurseurs de tabac étaient stockés à Herstal et les cigarettes finies à Flémalle.

Les résultats de cette opération sont impressionnants : 21 personnes ont été arrêtées, dont 15 Ukrainiens et 6 Polonais. Les douanes belges ont saisi environ 35 millions de cigarettes des marques B&L, Regal et Richmond, ainsi que 35 tonnes de tabac. Les droits éludés totaux (accises, accises spéciales et TVA) pour les cigarettes s'élèvent à 13 millions d'euros et pour le tabac à environ 9 millions d'euros.

En outre, plusieurs dizaines de palettes de précurseurs de tabac, y compris des filtres et du papier, ont été récupérés. L'action a également permis de saisir 4 remorques, 3 camionnettes, 6 voitures et plus de 200 000 euros en espèces.

Cette action porte le compteur de cigarettes saisies par les douanes belges à plus de 250 millions de cigarettes en 2024.

En 2024, 12 fabriques illégales de cigarettes ont déjà été démantelées par la douane belge, un record absolu.





SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be